

SÉMINAIRE

# RISQUES CHRONIQUES

PRÉVENTION  
COMMUNICATION  
RECONNAISSANCE  
PRISE EN CHARGE

## PROGRAMME

21 octobre 2010  
ICSI, Toulouse

Dans le cadre de la  
6<sup>ème</sup> semaine nationale  
de la FNATH  
du 16 au 23 octobre



[fnath.org](http://fnath.org)

ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE



INSTITUT POUR UNE CULTURE  
DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

## Programme

14h00 *Accueil des participants*

14h15 *Ouverture*

**Gilles Vacher**, Secrétaire Général de l'ICSI

14h30 *Conférence : « Prévention des cancers professionnels »*

**Chantal Ribet**, Chimiste à la CARSAT Midi-Pyrénées (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)

Les cancers d'origine professionnelle représentent 4% à 8,5% des cancers, soit 10 à 20 000 cas par an (environ 8% chez l'homme et 1% chez la femme). Ce chiffre est nettement sous estimé. Les maladies d'aujourd'hui sont dues aux expositions qui peuvent dater de 10, 20, 30 voire 40 ans.

Plus de 2 millions de salariés seraient exposés à un ou plusieurs cancérigènes. Il sont nombreux, mais il est souvent difficile de les mettre en évidence et de cerner leur responsabilité propre à la survenue d'un cancer. Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Les cancers professionnels sont une des priorités des orientations nationales de la branche AT-MP de la Sécurité Sociale. Un comité de pilotage national est en place pour mettre à disposition des outils pour les entreprises.

Le plan de santé travail 2010/2014 nous rappelle l'importance des cancers professionnels et nous propose des axes d'actions sur les produits C.M.R (cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques).

Il est donc nécessaire de se mobiliser, de s'engager, d'agir en amont, pour éviter, voire supprimer l'exposition à ces agents chimiques.

Il sera présenté un exemple de substitution d'un agent cancérigène utilisé comme biocide en insémination artificielle, collaboration avec la MSA (méthodologie, priorisation, plan d'action).

15h00 *Témoignages*

**Chritiane Jacquet**, Chimiste prévention et **Marion Chareyre**, Ingénieur chimiste prévention à Airbus

Airbus, compte tenu de son activité industrielle diversifiée (de l'usinage des pièces élémentaires, jusqu'à la mise en vol des avions en passant par les essais hydrauliques, la peinture des avions, les laboratoires d'essais, sans oublier l'utilisation des carburants avions) utilise une grande variété de produits. Comme toute entreprise, Airbus doit gérer le risque chimique afin de prévenir les risques d'accidents mais également les risques différés et éviter les maladies professionnelles.

Le témoignage abordera :

- l'outil de gestion du risque chimique mis en place
- la méthode d'évaluation
- les commissions d'autorisation d'emploi
- les mesures de prévention générales (principes développés, protections collectives et individuelles, substitution, etc.)
- les protocoles de suivi médical.

15h45 *Échanges avec la salle*



16h00 *Conférence : « Processus juridico-administratif des maladies professionnelles (entreprises et salariés) »*

**Nadine Herrero**, Secrétaire Générale de la FNATH 31-32

La loi n°91-1414 du 31 décembre 1991 a rendu obligatoire l'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise.

En vertu du contrat de travail le liant à son salarié, l'employeur est tenu envers ce dernier d'une véritable obligation de sécurité de résultat, notamment en ce qui concerne les accidents du travail et maladies professionnelles.

S'il en découle un coût pour les accidents du travail et les maladies professionnelles, la prévention doit être envisagée comme un investissement.

Quelles conséquences pour l'entreprise ? Quels enjeux humains et financiers ?

16h30 *Échanges avec la salle*

16h45 *Conférence : « Communiquer sur le risque santé-environnement »*

**Gilles Vacher**, Secrétaire Général de l'ICSI

Les travaux de l'ICSI sont organisés autour de groupes d'échanges, où sont mis en commun les expériences, savoirs et pratiques de ses membres (industriels, élus, ingénieurs des collectivités territoriales, syndicalistes, membres d'associations, chercheurs, enseignants). Grâce à ces échanges entre l'ensemble des acteurs de la sécurité industrielle, des diagnostics partagés sont établis.

L'exposition chronique est un sujet difficile qui utilise des notions et concepts inhabituels : langage médical, toxicologie, etc.

Un groupe d'échange s'est penché sur la question du risque chronique et a essayé de présenter, dans un livret de quelques pages, les incontournables de la communication : risque, substance à seuil ou sans seuil de dose, objectifs, principes et acteurs de la communication.

17h15 *Échanges avec la salle*

17h30 *Clôture du séminaire*

**Jean-Louis Couret**, Président de la FNATH 31-32

18h00 *Cocktail*



## Organisateurs

Ce séminaire est organisé par la FNATH, Association des accidentés de la vie et l'ICSI, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle.

LA FNATH, association des accidentés de la vie, a été créée en 1921 pour défendre les droits des victimes d'accidents au travail. Elle est aujourd'hui l'association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés. Dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité, elle apporte soutien, réconfort, conseils et assistance aux accidentés et les aide à repartir dans la vie sociale et professionnelle.

Forte de ses près de 200.000 adhérents et de leur solidarité, l'association lutte au quotidien pour améliorer la vie des accidentés, des handicapés, des malades, et pour qu'ils soient reconnus et traités en citoyens à part entière.

L'association les représente dans les commissions locales, les organismes sociaux et institutions départementales et régionales. Fortement impliqués dans la vie de l'association, les adhérents se réunissent dans 1500 sections locales qui sont l'âme de l'association et forment un réseau de 83 groupements départementaux. Les bénévoles assurent sur le terrain l'accueil des accidentés, l'animation des sections locales, le déroulement des actions. La FNATH place sa 6ème semaine nationale, du 16 au 23 octobre prochain, sous le signe de la lutte contre les cancers liés à l'environnement et en particulier au milieu professionnel.

L'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (ICSI) est une association loi 1901 dont la vocation est de faire progresser la culture de sécurité en France. Il est né en 2003 de l'initiative de huit partenaires fondateurs (Airbus, Arcelor, CNRS, Communauté d'agglomération du Grand Toulouse, EDF, Institut National Polytechnique de Toulouse, Région Midi-Pyrénées et Total) qui ont été rapidement rejoints par d'autres industriels de branches diverses, des Instituts spécialisés, des Écoles et Universités, des acteurs de la société civile (associations de Maires, organisations syndicales, organisations non gouvernementales).

C'est donc l'ensemble des parties prenantes de la sécurité industrielle que l'ICSI fédère, ce qui en fait son originalité.

Cet Institut poursuit trois objectifs principaux :

- rechercher, pour une meilleure compréhension mutuelle et en vue de l'élaboration d'un compromis durable entre les entreprises à risques et la société civile, les conditions et la pratique d'un débat ouvert prenant en compte les différentes dimensions du risque;
- contribuer à l'amélioration de la sécurité dans les entreprises industrielles de toute taille, de tous secteurs d'activité, par la prise en compte du risque industriel sous tous ses aspects;
- favoriser l'acculturation de l'ensemble des acteurs de la société aux problèmes des risques et de la sécurité.



## Modalités d'inscription

La participation à ce séminaire est gratuite. Vous pouvez vous inscrire en retournant le formulaire disponible sur le site [www.icsi-eu.org](http://www.icsi-eu.org), avant le 14 octobre, à  
FNATH 31/32 - 10 rue du Château d'eau - 31140 Aucamville  
ou par fax : 05 61 70 30 19 - par mail : [conference-icsi-fnath@orange.fr](mailto:conference-icsi-fnath@orange.fr)

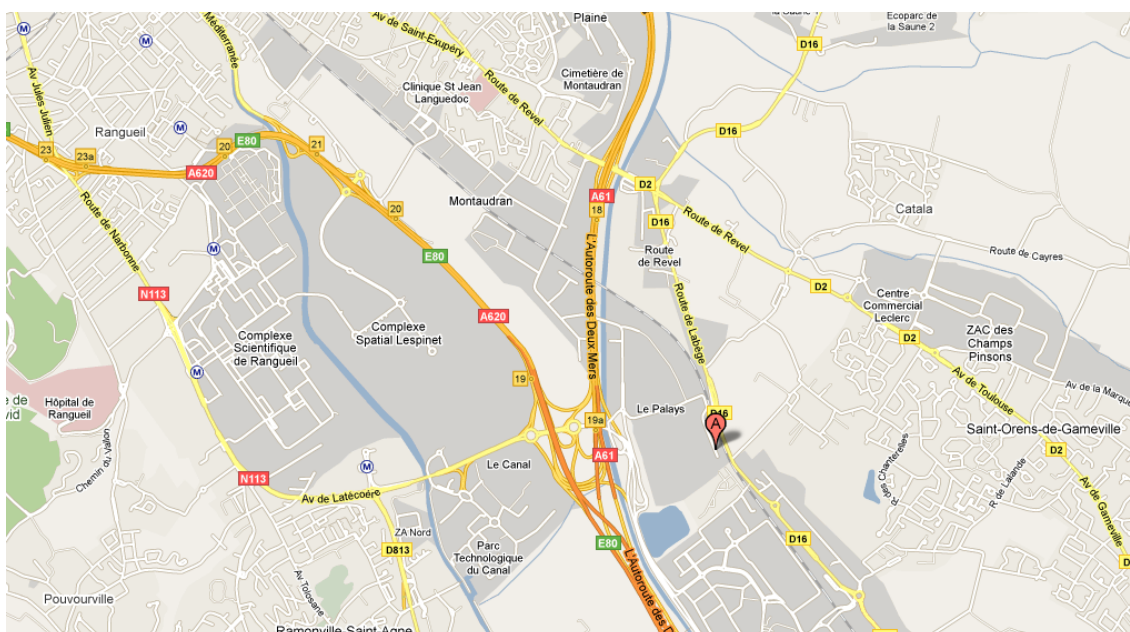
## Plan d'accès

### ICSI

6 allée Emile Monso  
31400 Toulouse

### En transports publics

Prendre la ligne B du métro jusqu'à son terminus de Ramonville, puis le bus 79 ou la navette 108 jusqu'à l'arrêt « INP ».



Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle

<http://www.icsi-eu.org/>

6 allée Émile Monso – BP 34038  
31029 Toulouse cedex 4  
France

Téléphone : +33 (0) 534 32 32 00  
Fax : +33 (0) 534 32 32 01  
Courriel : [contact@icsi-eu.org](mailto:contact@icsi-eu.org)